PLAUDREN

BULLETIN MENSUEL

Les élections municipales auront lieu le 15 et 22 mars 2020. Pour pouvoir voter il faut être inscrit sur les listes électorales. **Pour rappel : une pièce d'identité avec photo est indispensable pour voter, sans cette pièce vous ne pourrez pas voter.**

Si vous êtes dans l'impossibilité de venir voter, vous pouvez voter par procuration. Cela signifie qu'un autre électeur inscrit sur la liste électorale communale (que l'on appelle le mandataire), que vous avez-vous-même choisi, vote à votre place. Pour cela vous devez vous présenter en gendarmerie ou à un commissariat de police avec une pièce d'identité afin de remplir le formulaire *Cerfa n°14952*01*.

Vie de la commune

Élections municipales

Le 15 et 22 Mars 2020

"Un sourire coûte moins cher que l'électricité mais donne autant de lumière." Abbé Pierre

CORONAVIRUS – COVID-19

Suite à l'arrêté de la Préfecture du Morbihan, la commune de Plaudren annule l'ensemble des événements associatifs (entraînements et compétitions sportives) du 2 au 14 mars.

Dans le cadre des mesures relatives au Coronavirus COVID 19 sur le territoire et suite à l'arrêté du Préfet du Morbihan interdisant les « *rassemblements collectifs de quelle que nature que ce soit* » la commune de Plaudren décide pour mettre en œuvre cet arrêté du 2 au 14 mars de :

- **L'annulation de l'ensemble des événements associatifs**
- **L'annulation des entraînements sportifs**

L'Etat n'a pas annoncé la fermeture des établissements scolaires de la commune de Plaudren. **Les écoles restent donc ouvertes. Les services périscolaires sont également maintenus (garderie, restauration municipale, centre de loisirs).**

La mairie et les autres services municipaux restent ouverts aux horaires habituels.

Ces mesures sont mises en œuvre pour limiter la propagation du virus. Ces informations sont susceptibles d'être modifiées au regard de l'évolution de la situation des consignes de la Préfecture.

Dispositifs d'information :

- *Des points d'information réguliers seront diffusés pour faire état de l'évolution de la situation.*
- *Pour connaître l'ensemble des informations et recommandations concernant le nouveau coronavirus COVID-19 : www.gouvernement.fr/info-coronavirus*
- *Pour toute question non médicale, une plateforme téléphonique nationale est également accessible gratuitement au **0 800 130 000 24h sur 24, 7 jours sur 7***
- Le site internet www.morbihan.gouv.fr

Il existe des gestes simples pour préserver votre santé et celle de votre entourage :

- Se laver les mains régulièrement
- Tousser ou éternuer dans son coude
- Utiliser des mouchoirs à usage unique
- Porter un masque quand on est malade
- En cas de symptômes, contacter le 15

ETAT CIVIL

Naissances

JOFFREDO Marceau	6 rue du Bocage	le 2 février 2020
PEREZ Timothé	Bénalo	le 21 février 2020

RECENSEMENT CITOYEN

- **QUAND?** Dans les 3 mois suivants vos 16 ans.
  Actuellement sont concernés les jeunes nés en **janvier et février 2004**.
- **COMMENT?** En se rendant à la mairie, muni de votre carte d'identité et du livret de famille des parents.
- **POURQUOI?** Une fois recensé, une attestation de recensement, obligatoire pour se présenter aux examens, vous est remise. Cette démarche permet également votre inscription sur les listes électorales et déclenche votre convocation à votre Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

ACCUEIL DES NOUVEAU-NÉS

Pour la 3ème édition, l'accueil des nouveau-nés de l'année 2019 aura lieu le samedi 4 avril 2020 à 11 h 00 à l'accueil de loisirs sans hébergement.

La municipalité et le conseil municipal des enfants ont la joie de recevoir les familles qui ont eu le bonheur récent de connaître une naissance.

A des fins d'organisation, nous vous demandons de bien vouloir vous inscrire à cette cérémonie avant le 20 mars 2020 par téléphone au 02.97.45.85.70 ou par mail : enfance@plaudren.fr.

RECRUDESCENCE DE CHIENS ET CHATS ERRANTS

Depuis quelques semaines, une recrudescence de chiens et chats errants est remarquée dans plusieurs secteurs de la commune.

Il est expressément défendu de laisser les chiens ou chats divaguer sur la voie publique sans maître ou gardien.

Tout chien ou chat errant trouvé sur la voie publique sera conduit à la fourrière animale de la SACPA, organisme désigné par l'autorité municipale et autorisé (capture, ramassage et transport des animaux).

Les propriétaires pourront demander la restitution de leur animal moyennant le paiement des frais afférents à sa prise en charge fixés par la SACPA. D'une manière générale les personnes ayant la garde d'un animal domestique devront veiller à ce que celui-ci ne puisse constituer un risque d'accident.

TRAVAUX – RUE DÉPORTÉS

Les travaux sont toujours en cours et les ouvriers profitent des rares éclaircies pour faire avancer le chantier.

Une circulation alternée a été mise en place à l'aide de feux tricolores. Les canalisations principales du réseau d'eaux pluviales ont été posées, seuls quelques raccordements restent à réaliser. La pose des bordures a commencé fin février et s'achèvera vers le 15 mars. Des travaux de maçonnerie suivront : murets en pierre et soutènement béton. La dernière phase concernera la réfection du revêtement routier.

Encore quelques semaines de patience et la rue des Déportés pourra retrouver son calme.

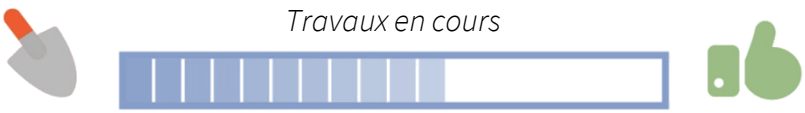

ET SI NOUS PARTAGIONS NOS GRAINES :

INSTALLATION D'UNE GRAINOTHÈQUE À LA BIBLIOTHÈQUE DE PLAUDREN

La bibliothèque de Plaudren vous propose une grainothèque gratuite à disposition pendant plusieurs mois aux jours et heures d'ouvertures de la bibliothèque : *mercredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 16 h 30 / samedi de 10 h 00 à 12 h 00*.

Venez partager vos graines sur simple dépôt à la bibliothèque et bénéficiez de la gratuité d'autres graines afin d'agrémenter votre potager et jardin.

FORMATION A LA LUTTE CONTRE LES TAUPES

Les taupes sont parfois utiles, mais souvent gênantes voire nuisibles. Il faut donc limiter leur population mais comment faire ?

Dans le cadre de la lutte contre les taupes dans le Morbihan, la FDGDON organise des **FORMATIONS** à la lutte sur une ½ journée.

CONTENU
- La taupe (biologie, mode de vie, réseau de galeries, ...)
- Les moyens de lutte (piégeage, gazage)
- Application pratique sur le terrain (les galeries, la mise en place)

COUT

FORMATIONS TAUPES
- 20 €./personne (Règlement le jour de la formation)
- Gratuit pour les habitants des communes signataires de la convention Multi-Services

QUAND ?
- Plusieurs journées seront organisées au printemps et à l'automne en fonction des inscriptions

COMMENT S'INSCRIRE ?
- Avec le bulletin ci-dessous
  (2 semaines avant la journée, vous serez averti par courrier du lieu exact de la formation).

Coupon réponse à retourner

NOM : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Tél : .....

S'inscrit pour la formation à la lutte contre les taupes.

Fait à .....le ..... Signature :

A expédier à la FDGDON Morbihan
8 Avenue E. Degas - CS 92110 - 56019 VANNES CEDEX
Tél : 02 97 69 28 70 – accueil@fdgdon56.fr

2020

ÉCOLE DE FOOT DES RAH-KOËD DE PLAUDREN AU STADE DU MOUSTOIR A LORIENT

Les joueurs U8/U9 de l'école de foot des Rah-Koëd de Plaudren ont été invités par l'Armada Fcl à participer au protocole « Escort kids » dans le cadre de la rencontre de ligue 2 FC Lorient / Clermont Foot le samedi 16 février 2020. Pascale du FC Lorient a donné les règles aux enfants et les a propulsés dans le « match ». Les enfants ont pu accompagner les joueurs de Lorient sur la pelouse et assister, avec les dirigeants et parents, à la rencontre. Tout ce petit monde de 33 personnes a pris beaucoup de plaisir malgré la défaite 1 à 0 du FC Lorient.

Les 11 joueurs qui ont donné la main aux joueurs :
Noam, Mathis, Aurélien, Pablo, Léonis, Elliot, Elidjah, Enzo, Ioni, Télio et Matthieu

> ***Des étoiles brillaient dans les yeux de nos petits Rah-Koëd qui garderont un très bon souvenir de cette belle journée.***

Une veste aux couleurs du club

Mercredi 12 février à l'occasion d'un entraînement en salle, les petits footeux de la catégorie U9 de l'école de foot des Rah-Koëd de Plaudren dirigée par Gwen Guégano ont eu le plaisir de recevoir une superbe veste aux couleurs du club avec leur prénom floqué dans le dos.

Un grand merci à nos deux sponsors Francis Bevis gérant de la société BF Auto Start à St-Avé et Vincent le Boulanger. Les jeunes joueurs sont maintenant équipés comme des « pros » et se feront un plaisir de défendre fièrement les couleurs jaune et noire lors des tournois de fin de saison.

Francis Bevis, Vincent Le Boulanger, Gwen Guégano Pablo Guillaume, Télio Bénarama, Léonis Cloerec, Ioni Balerzy, Elidjah Peillet, Matthieu Cazes Carrère Soubirous Valentin Rombaut , Matthis Querrand , Elliott Montelin, Corentin Bauché , Noam Laigo et Jordan Pierrieau (Absents : Timéo Le Boulanger, Enzo Beaufils et Gabin Gillet).

INFORMATIONS UTILES

MAIRIE
Horaires d'ouverture :
Lundi, Mardi et Vendredi
de 9 h 00 à 12 h00 et de 14 h 00 à 17 h 00
Mercredi, Jeudi et Samedi
de 9 h 00 à 12 h 00
Tél. 02 97 45 90 62
mairie@plaudren.fr

GARDERIE – ALSH – CANTINE
Tél. 02 97 45 85 70
enfance@plaudren.fr

BIBLIOTHÈQUE
Horaires d'ouverture au public :
Mercredi *de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 16 h 30*
Samedi *de 10 h 00 à 12 h 00*
Tél. 02 97 45 58 73
bibliotheque@plaudren.fr

RÉSIDENCE "Lann Feutan"
Tél. 02 97 45 84 20
lann-feutan@orange.fr

ÉCOLES
École primaire Publique (Le Sac de Billes)
Tél. 02 97 45 94 95
ec.0560348z@ac-rennes.fr

École primaire Privée (Saint-Bily)
Tél. 02 97 45 90 97
eco56.stbi.plaudren@enseignement-catholique.bzh

GENDARMERIE GRAND-CHAMP
Tél. 02 97 66 77 03 ou le 17

POMPIERS
Composer le 18

POSTE
Point poste au bar Ô Breizh Tro

MÉDECIN GÉNÉRALISTE
Cabinet Nicolas LEMONNIER
02 97 61 86 21

Prochaine permanence assistante sociale
Vendredi 13 mars 2020
Tél. 02 97 69 51 77

PHARMACIE
M. Alain LE DOUJET
02 97 45 95 54

CABINET INFIRMIERS
Mme DANIEL / Mme JANICKA / M. COSQUERIC / Mme DELAUNAY
02 97 48 92 45 ou 06 07 94 99 14

DENTISTE
Cabinet Philippe RAYNAUD
Tél. 02 97 45 82 29

CABINET KINÉSITHÉRAPEUTES
M. TERSIGUEL/ Mme LE BRUN/
Mme LANTER/ Mme BROHAN
02 97 45 91 90

ASSISTANTE SOCIALE
Tél. 02 97 69 51 76

R.I.P.A.M (Relais Intercommunal Parents Assistants Maternels)
Tél. GRAND-CHAMP 02 97 66 47 69
ripam@grandchamp.fr

CENTRE ANTI-POISON DE RENNES
02 99 59 22 22

CENTRE HOSPITALIER BRETAGNE ATLANTIQUE VANNES (CHBA)
02 97 01 41 41

SAMU (Urgence)
Composer le 15

ENEDIS (Dépannage)
Tél. 09 726 750 56

CORRESPONDANTS DE PRESSE
OUEST FRANCE – Mme LE BORGNE Marcelle
06 07 50 97 49 – leborgnepierre@neuf.fr
TÉLÉGRAMME – Mme CORLAY Pascale
06 41 13 33 10 – pascalecorlay@gmail.com
LA GAZETTE DU CENTRE MORBIHAN
Mme COHO Marie-Laure
marielaurecoho@aol.com

Prochaine parution du bulletin : début avril 2020
Articles en format word et photos en JPEG à envoyer à mairie@plaudren.fr avant le vendredi 21 mars, dernier délai.

Consultable sur http://www.plaudren.fr

Comité de redaction : Marie LE DEIT (*adjointe administrative*), Marie-Paule BOULAIRE-DANTO (*dgs*), Patrick GAVAUD, Pascale KERMORVANT, Nathalie LE LUHERNE, Gérard RIO, Didier ETIENNE, Françoise TRIONNAIRE, Patrick PARISOT (*élus*).